

La liste "Notre Val-de-Marne : écologie, solidarité, démocratie" regroupe toutes les sensibilités citoyennes, de gauche et écologistes dans notre canton.

Uni-es dans nos diversités politiques et dans nos engagements par des valeurs communes, nous voulons construire ensemble le Val-de-Marne de demain, ses infrastructures, ses projets et son vivre-ensemble.

Le Conseil départemental offre des services publics essentiels au quotidien, pour toutes et tous : il a en charge les politiques sociales, le handicap, le grand âge, la cohésion sociale, la protection de l'enfance, les collèges, et contribue à des besoins essentiels comme le logement, les déplacements, la vie associative et ses nombreuses initiatives, l'environnement.

Face au défi climatique, aux crises sanitaire, économique et sociale, notre canton a de multiples atouts qu'il faut continuer à développer et mettre en valeur.

Denis Özturun et Eliane Simon
Assia Belkacem et Denis Laurent

Notre Val-de-Marne

Écologie Solidarité Démocratie

OFFRIR UN ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS, ET DES MOBILITÉS ADAPTÉES À LA TRANSITION,

...POUR UN TERRITOIRE INCLUSIF

Habiter un logement décent est un besoin vital, et c'est aussi un droit. Dans un canton très attractif pour le marché immobilier, au foncier très cher, et aux loyers privés inaccessibles à beaucoup, le soutien du département du Val-de-Marne est essentiel pour :

- ➔ Créer une offre sociale de logements,
- ➔ Favoriser la mixité sociale dans chaque quartier,
- ➔ Prévenir les expulsions et mettre à l'abri dans les situations d'urgence.

Se déplacer est un besoin essentiel...mais qui n'est pas accessible à tous. Le déplacement motorisé est facteur de nuisances et de pollutions, dégradant la santé humaine. Avec son réseau départemental, le Val-de-Marne peut agir pour :

- ➔ Développer les infrastructures de transport public et en faciliter l'accès,
- ➔ Mieux partager l'espace entre piétons, cyclistes et automobilistes,
- ➔ Contribuer à de nouveaux modes de livraison de marchandises notamment pour favoriser une logistique du dernier kilomètre écologique.

DÉVELOPPER LA CULTURE, LE SPORT, ET LA PARTICIPATION,

...POUR L'ÉPANOUISSEMENT ET L'ÉMANCIPATION DE TOUTES ET TOUS, NOTAMMENT DES JEUNES !

La cohésion sociale se construit, l'accès aux activités ou l'engagement citoyen ne sont pas acquis d'avance. Parce que notre département doit continuer à accompagner nos jeunes et leurs projets, parce que la culture et le sport sont indispensables à la santé publique et au vivre-ensemble, poursuivons des politiques ambitieuses

- ➔ Pour l'autonomie et l'insertion des jeunes,
- ➔ Pour l'accès à la culture, la pratique artistique et sportive,
- ➔ Pour le droit aux loisirs et aux vacances,
- ➔ Pour le dynamisme des mouvements d'éducation populaire

Pour l'accès au logement pour tous, pour des mobilités durables et facilitées, pour construire un territoire inclusif

Aujourd'hui, le département c'est :

- 250 kilomètres de voies cyclables et 87 km de voiries mises en LED
- 100% des arrêts des transports en communs accessibles pour les personnes à mobilité réduite
- Environ 1 000 logements sociaux financés par an et plus de 100 000 aides délivrées par le Fonds Solidarité Habitat depuis 2015



Favoriser l'accès aux transports en commun : carte Améthyste à 25€ (retraité-es non imposables) et forfait Navigo à moitié prix (retraité-es imposables),

carte de transports à 25€ (jeunes de moins de 20 ans en situation de handicap), remboursement de la moitié du forfait Imagine R (collégien-nes, lycéen-nes et étudiant-es)...

Développer la culture, le sport, et la participation, pour l'épanouissement et l'émancipation de toutes et tous,

Aujourd'hui, le département c'est :

- 400 projets sportifs et 220 projets associatifs soutenus par an
- 2 villages vacances départementaux dans les Alpes (accueillent chaque année plus de 10 000 usagers et 2 600 élèves en voyage scolaire),
- 100€ d'aide pour financer le BAFA/BAFD pour les jeunes de 17 à 25 ans,
- 70 000 jeunes aidés par le remboursement du transport Imagine R.



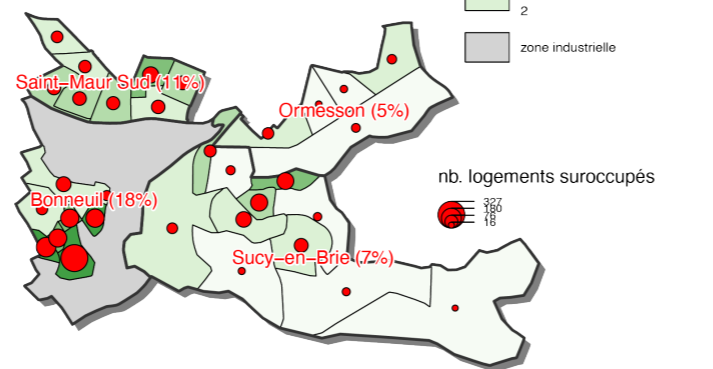
Ordival, pour assurer l'égalité des conditions d'apprentissage : le Conseil départemental délivre chaque année un ordinateur par collégiennes et collégiens à l'entrée en 6ème,

Une commission Climat au Conseil départemental des collégiens, Une importante dynamique, avec 7 établissements culturels départementaux et de nombreux festivals.

NOS ENGAGEMENTS

- ➔ **Mieux répartir et diversifier l'offre de logements** accessibles, dans tous les quartiers, en construisant des logements sociaux ou en accession à la propriété, avec clause antispéculative par le Bail réel solidaire, et mobiliser le parc privé vacant ou insalubre par le Bail à réhabilitation.
- ➔ **Renforcer l'intermédiation locale**, développer le logement d'insertion pour les sans-abris et soutenir les copropriétés fragiles.
- ➔ **Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées** ou en situation de handicap en adaptant les logements.
- ➔ **Renforcer la prévention des expulsions locatives**, par le Fonds de Solidarité Habitat et l'accompagnement social,
- ➔ **Créer des hébergements d'urgence**, notamment pour les victimes de violence et les mineurs isolés, et contribuer à la stabilisation des populations roms par des villages d'insertion.
- ➔ **Réduire les déplacements contraints**, en rapprochant domicile et travail : priorité à l'emploi local, et au développement de tiers-lieux. Faciliter l'étalement des heures de pointe.
- ➔ **Encourager la mobilité en transports en commun et la mobilité active** par des aides financières (Imagine R, Améthyste, Pass Navigo, forfait vélo) et le développement d'infrastructures en site propre (lignes bus).

Logements suroccupés : la justice sociale et la santé publique imposent de renforcer l'offre de logements accessibles à tous dans chacune de nos communes



- ➔ **Mieux partager l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes**, en créant de nouveaux itinéraires sécurisés qui relient nos communes (pont de Bonneuil, plateau Briard...) et en connectant les voies cyclables départementales et municipales entre elles et avec les stations de transports collectifs.
- ➔ **Apaiser l'espace public** : mieux sécuriser le trafic routier en diminuant la vitesse en zone urbaine dense et en contribuant à des modes alternatifs de livraison de marchandise (intermodalité, vélo-cargos...).

NOS ENGAGEMENTS

- ➔ **Favoriser l'accès aux activités de loisirs**, espaces naturels et itinéraires touristiques de proximité, ainsi que la pratique artistique et le sport pour toutes et tous, en soutenant les acteurs, en développant les équipements de proximité,
- ➔ **Encourager l'engagement des associations dans la lutte contre les discriminations**, et soutenir les mouvements d'éducation populaire,
- ➔ **Compléter l'offre des villages de vacances** du département par des réservations dans le tourisme social,
- ➔ **Associer les jeunes aux décisions**, développer le conseil départemental des collégiens et sa commission Climat et faire des jeunes des acteurs de la transition,
- ➔ **Favoriser la formation et l'insertion des jeunes**, au niveau professionnel et par l'accès à un logement indépendant,
- ➔ **Permettre aux jeunes des expériences facilitant l'accès à l'emploi** (stages, apprentissage, volontariat, projets), notamment vers la transition écologique : 100 emplois saisonniers supplémentaires ; 1000 jeunes en apprentissage sur le mandat ; 1000 stages par an dans les services départementaux ; passage à 200€ de l'aide au BAFA ; service civique, chantiers participatifs

- ➔ **Améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap** : formation des accompagnant.e.s, équipement, portail numérique, accompagnement des familles et des équipes...
- ➔ **Soutenir l'éducation aux médias, à l'usage et à la sobriété numérique** (accompagnement aux tablettes Ordival et équipement numérique des collèges), soutenir la transition vers les logiciels libres et l'accès aux données numériques, l'accès aux infrastructures, notamment les bibliothèques.



NOS QUATRE AUTRES OBJECTIFS MAJEURS POUR LE DÉPARTEMENT



Réaliser la transition écologique, pour l'emploi local et la lutte contre le réchauffement climatique,



Préserver la biodiversité et contribuer à la santé environnementale en luttant contre les pollutions,



Développer les solidarités et la lutte contre les discriminations pour l'accès aux droits fondamentaux,



Innover pour une démocratie de proximité et des services publics de qualité.



Denis Öztoran

Maire de Bonneuil-sur-Marne, je suis engagé pour l'égalité, le service public et le logement social. Élu militant de terrain, je veux répondre avec vous toutes et tous aux grands défis que nous aurons à relever dans les années à venir : les défis du renouvellement urbain, les défis de la transition écologique et industrielle, et les défis du développement harmonieux de notre canton.



Eliane Simon

Conseillère municipale écologiste à Sucy en Brie, engagée à titre professionnel, dans le privé puis dans le public, en faveur de la rénovation de copropriétés fragilisées et du logement social ; actuellement en charge de la construction de bâtiments publics. Engagée localement pendant 27 ans auprès d'associations de parents d'élèves et depuis 10 ans au sein de Sucy En Transition.



Denis Laurent

Plus de 20 ans d'engagements au service des saint-mauriens, conseiller municipal écologiste jusqu'en 2020, animateur de plusieurs associations favorisant la mixité sociale par le logement et par l'accueil des plus fragiles. Acteur d'une transition effective, militant des mobilités actives, je suis aussi naturaliste, défenseur de la biodiversité de proximité. Notre ambition de changement se réalisera avec vous.



Assia Belkacem

Conseillère municipale de Bonneuil-sur-Marne depuis 2020, militante des droits des femmes, je suis engagée sur ma ville et maintenant sur mon canton 18. J'ai choisi l'union aux côtés de nos partenaires de gauche. Je porterais donc les valeurs socialistes fondées sur la démocratie, la solidarité, la justice sociale et l'écologie. Je suis fière de relever ce défi avec l'ensemble des forces de gauche et de progrès.

Retrouvez
notre actualité
de campagne !



24 avenue du Maréchal-Leclerc - 94380 Bonneuil-sur-Marne

07 82 70 86 18

notrevaldemarne2021@gmail.com

Facebook : @Notre.Val.de.Marne.StMaur2

Soutenez la campagne, souscrivez !

- Je veux être informé-e de la campagne
- Je veux m'engager dans la campagne
- J'appelle à voter pour Notre Val-de-Marne avec Denis Öztoran et Eliane Simon
- Je veux soutenir financièrement la campagne. Je fais un don au mandataire financier de :€

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél fixe : Mobile :

Mail :

Signature :

Appel public aux dons pour la campagne de la liste conduite par M. Denis ÖZTORUN (candidat titulaire), Mme Eliane SIMON (candidate titulaire) pour les élections départementales des 20 et 27 juin 2021. Mandataire financier : Tristan Lecointe, déclaré en préfecture du Val-de-Marne le 28 avril 2021. Le candidat ne peut recevoir de dons que par l'intermédiaire du mandataire financier. Article L. 52-8 du code électoral : Une personne physique peut verser un don à un candidat si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques ainsi que des établissements de crédit ou sociétés de financement ayant leur siège social dans un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ne peuvent ni consentir des prêts à un candidat, ni lui apporter leur garantie pour l'obtention de prêts. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Un candidat ne peut contracter auprès d'un parti ou groupement politique des prêts avec intérêt que si ce dernier à lui-même souscrit des prêts à cette fin et dans la limite des intérêts y afférents. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L. 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Il ne peut recevoir des prêts d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger, à l'exception des établissements de crédit ou sociétés de financement mentionnés au deuxième alinéa du présent article. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don. Les montants prévus au présent article sont actualisés tous les ans par décret. Ils évoluent comme l'indice des prix à la consommation des ménages, hors tabac.

